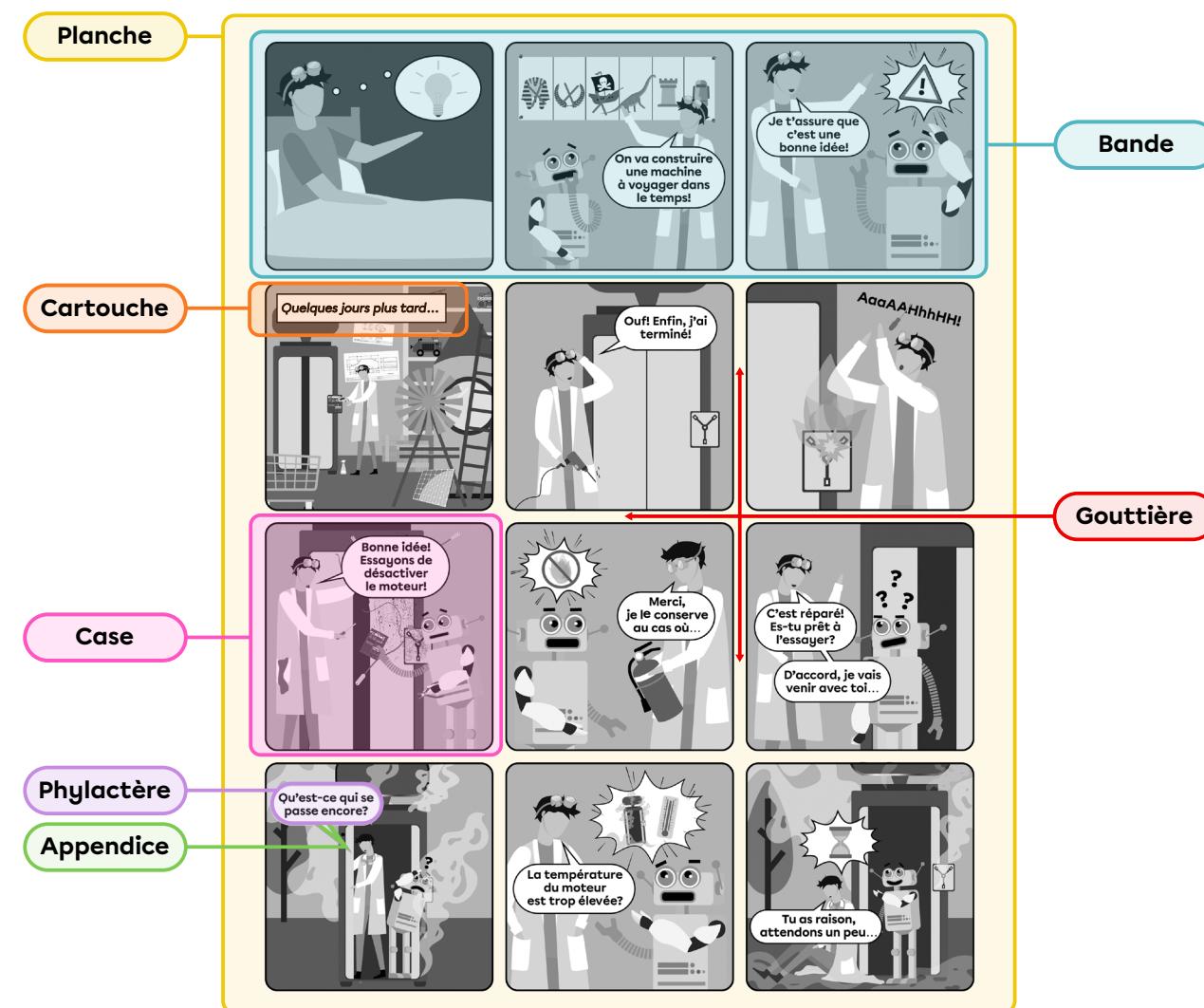


# Le vocabulaire associé à la bande dessinée



- **Un ou une bédéiste**: c'est la personne qui écrit les textes de la bande dessinée.
- **Un dessinateur ou une dessinatrice**: c'est la personne qui réalise les illustrations.
- **Remarque**: le (la) bédéiste est parfois également le (la) dessinateur(-trice). Par exemple, Hergé a écrit et illustré les bandes dessinées *Tintin*.
- **Une planche**: c'est une page complète (constituée de bandes et de cases).
- **Une bande**: c'est une suite de cases placées horizontalement.
- **Une case (ou une vignette)**: c'est un encadré contenant des illustrations et souvent du texte. La grosseur d'une case peut varier et cette dernière peut occuper une planche au complet.
- **Une gouttière**: c'est l'espace entre les cases et les bandes.
- **Un cartouche (ou un récitatif)**: c'est un encadré, souvent placé en haut des bandes, contenant une courte narration. On y retrouve souvent des indices de temps ou de lieux.
- **Un phylactère (ou une bulle)**: c'est un espace dans lequel on retrouve les paroles ou les pensées des personnages.
- **Un appendice (ou un pointeur)**: c'est la pointe du phylactère qui permet d'identifier l'énonciateur ou l'énonciatrice.

